
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 2 mai 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 0697

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 mai 2018, en y retirant les articles 12.001, 20.006, 20.011 et 40.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0698

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 0699

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 28 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 0700

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE18 0701

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture de 13 véhicules légers, aux prix de leur soumission, pour les lots et les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16554 et au tableau de prix reçus joint dossier décisionnel :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
9107-7164 Québec inc. (Kia Brossard)	Lot 1 9 véhicules légers de marque Kia	284 793,76 \$
Mazda de Victoriaville	Lot 3 4 véhicules légers de marque Mazda	112 110,89 \$

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire 4431341 Canada inc. (Subaru Repentigny), ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour le lot 2, le contrat pour la fourniture de 4 véhicules de marque Subaru, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 136 463,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16654 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1184922006

CE18 0702

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle estimée à 62 916,55 \$, taxes incluses, pour la première prolongation de l'entente-cadre avec Boivin & Gauvin inc. (CG15 0459), pour une période de douze mois, pour la fourniture de gants de pompiers de marque Phoenix - FireCraft, majorant ainsi le montant total du contrat de 572 619,31 \$ à 635 535,86 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1182645002

CE18 0703

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'abroger la résolution CE18 0035;
- 2- d'accorder à CRI Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les cours de voirie municipale, incluant le traitement, pour une période de 33 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 203 008,94 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16738;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1180793001

CE18 0704

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle estimée à 67 640,88 \$, taxes incluses, afin de prolonger pour une période de douze mois, l'entente-cadre avec Québec Linge Co. (CG15 0018) pour le service de location, d'entretien et de réparation de vêtements avec protection contre les arcs et les chocs électriques, à l'usage des électriciens de la Ville de Montréal, majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre pour le groupe II de 842 708,20 \$ à 910 349,08 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des arrondissements utilisateurs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1186135003

CE18 0705

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 897 549,70 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie et d'éclairage dans le boulevard Gouin, de la rue Victoria à la rue Robitaille, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 733 549,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 333201;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1187231009

CE18 0706

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de deux ans avec une option de renouvellement d'une année, pour des services professionnels liés à du coaching de groupe, du développement d'équipe et des plans de transfert de connaissances et d'expertise;

- 2- d'accorder à SPB Psychologie organisationnelle inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 745 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16679 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187918001

CE18 0707

Vu la résolution CA18 29 0107 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 9 avril 2018;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à AXOR experts-conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la surveillance des travaux d'infrastructures routières et d'aménagement de parcs pour 2018-2019, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 437 293,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP-2018-02;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1186765006

CE18 0708

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de collaboration et de visibilité entre la Ville et Fondation, le Fonds de développement pour la coopération et l'emploi de la confédération des syndicats nationaux (Fondation) et d'accepter une contribution financière de 28 743,75 \$, taxes incluses, afin de couvrir une partie des frais inhérents pour la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1187731004

CE18 0709

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville et la Section de Montréal d'Ikebana International autorisant la présentation d'une exposition d'arrangements floraux japonais, d'une valeur de 3 300 \$, dans le cadre d'une exposition temporaire intitulée « La vie en fleurs » qui aura lieu au pavillon japonais du Jardin botanique, du 19 au 21 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187229001

CE18 0710

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Telus Communications inc., des emplacements pour l'installation d'équipements de télécommunication sur le toit de la mairie de l'arrondissement de LaSalle, située au 55, avenue Dupras, pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} juin 2016, moyennant une recette totale de 153 575 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1185323006

CE18 0711

Il est

RÉSOLU :

de corriger le nom de l'organisme auquel un soutien financier non récurrent de 750 \$ à été accordé en vertu de la résolution CE18 0155 par celui de « Passerelles — Coopérative de travail ».

Adopté à l'unanimité.

20.013 1174426003

CE18 0712

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 30 000 \$ à la TOHU, Cité des arts du cirque, pour soutenir l'édition 2018 de la FALLA;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1180018010

CE18 0713

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 6 000 \$ à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal afin de soutenir l'édition 2018 du Concours des prix ESTim;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187340002

CE18 0714

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'organisme Vivre en ville dans le cadre du 3^e Rendez-vous Collectivités viables sur le thème « Réconcilier commerce et aménagement urbain durable » qui se tiendra le jeudi 10 mai 2018 au Centre des sciences de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187340003

CE18 0715

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 9 000 \$ à Aéro Montréal pour la réalisation de l'événement « Journée aérospatiale des élus du Grand Montréal » qui se déroulera le 7 mai 2018;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1184674002

CE18 0716

Il est

RÉSOLU :

que le comité exécutif s'engage à recommander aux instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal, la vente d'un terrain municipal situé à l'angle nord-est des rues Villeray et Cartier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constitué du lot 3 790 984 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 353,3 mètres carrés, en faveur de l'organisme Hapopex-Cartier pour la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires, le tout sous réserve du respect de toutes les exigences prescrites par le programme AccèsLogis et de la Politique de vente des terrains municipaux pour la réalisation de logements sociaux et communautaires de la Ville (CE02 0095).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1186678001

CE18 0717

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours pancanadien sur invitation, en collaboration avec le Service des infrastructures, de la voirie et des transports, pour l'acquisition d'une oeuvre d'art public pour l'îlot William-Ottawa du projet Bonaventure;
- 2 - d'autoriser une dépense de 75 883,50 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1180230002

CE18 0718

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater le Service du développement économique pour approuver et déposer au programme ClimatSol-Plus du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) toute demande d'aide financière visant la réhabilitation d'un terrain situé sur le territoire de la Ville de Montréal et reçue à la Ville de Montréal avant le 31 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1187340001

CE18 0719

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le « Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2018-2020 »;
- 2 - d'approuver les 57 projets d'infrastructures, dont 54 proposés par 15 arrondissements et trois par deux services centraux, dans le cadre du « Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2018-2020 », tels que décrits au dossier décisionnel;
- 3 - de déroger au programme pour augmenter la limite de la première année de 200 000 \$ à 400 000 \$ pour le projet de réaménagement du parc Lalancette, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1181643001

CE18 0720

Il est

RÉSOLU :

de céder des surplus de végétaux, sans contrepartie financière, à certains organismes à but non lucratif demandeurs ci-après indiqués et situés sur le territoire de la Ville de Montréal :

OBNL

- Club Iris
- Maison d'Haïti
- Entre-Parents de Montréal-Nord
- Compagnons de Montréal
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ)
- Fondation Isaiah 40
- Garage à musique (Fondation du Dr. Julien)
- Fondation Mélio
- Centre du Plateau
- Maison André Gratton (Le Phare - Enfants et familles)

ÉCO-QUARTIER

- Éco-quartier - Mercier / Hochelaga-Maisonneuve
- Éco-quartier - Rosemont / Petite Patrie

SCOLAIRE

- Collège Montmorency

CUISINES COLLECTIVES

- C-VERT
- Cap St-Barnabé (Hochelaga-Maisonneuve)
- Chic Resto Pop
- Mon Resto St-Michel

SOCIÉTÉS PARTENAIRES

- Société des Rhododendrons du Québec
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société des roses du Québec (SRQ)
- Domaine Joly - De Lotbinière

Adopté à l'unanimité.

30.005 1181114002

CE18 0721

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au programme OPUS & Cie de la Société de transport de Montréal jusqu'au 31 décembre de chaque année, renouvelable automatiquement pour 12 mois et d'approuver le projet d'entente avec la Société de transport de Montréal à cette fin ;
- 2 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au programme OPUS+ Entreprise de l'Autorité régionale de transport métropolitain au programme pour 12 mois, renouvelable automatiquement et d'approuver le projet d'entente avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) à cette fin ;
- 3 - d'autoriser le paiement annuel maximum de 300 000 \$ pour ces adhésions ;
- 4 - d'ajuster la base budgétaire du Service des ressources humaines de façon récurrente à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- 5 - d'autoriser un virement budgétaire de 151 200 \$ des dépenses contingentes d'agglomération et de 148 800 \$ des dépenses contingentes locales vers le Service des ressources humaines, en contrepartie d'un virement de 300 000 \$ de compétence d'agglomération du Service de l'environnement vers les dépenses contingentes d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1177534001

CE18 0722

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement de la somme de 5000 \$ CAN représentant la cotisation de la Ville de Montréal à l'association internationale *Mayors for Peace* pour l'année 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1187921002

CE18 0723

Il est

RÉSOLU :

de nommer monsieur Luc Gagnon, directeur, Service de la mise en valeur du territoire, pour agir à titre d'observateur de la Ville de Montréal au sein du conseil d'administration d'ACCESUM inc. et de la Société en commandite Stationnement de Montréal, en remplacement de monsieur Aref Salem.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1183570001

CE18 0724

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer monsieur Johathan Cha, urbanologue, architecte paysagiste et expert en patrimoine, à titre de membre du Comité Jacques-Viger, pour un premier mandat de 3 ans, à compter du 1^{er} juin 2018, en remplacement de madame Marie Lessard;
- 2- de remercier madame Marie Lessard pour sa contribution au Comité Jacques-Viger.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1187841001

CE18 0725

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un montant de 2 000 \$ au lauréat du Prix Ville de Montréal, M. Marc-Antoine Lemire, à l'occasion du 15^e Gala du court métrage québécois Prends ça court !;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1180018011

CE18 0726

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les paramètres et consignes utilisés pour encadrer la gestion du programme du Service de la gestion et de la planification immobilière pour l'implantation de stations de recharge pour véhicules électriques.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1187897002

CE18 0727

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 115 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2018 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de la programmation et de la diffusion du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1180879001

CE18 0728

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception du versement de redevances de 185,32 \$, avant taxes, provenant des Éditions Cardinal, pour la publication « Quartiers disparus – Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village »;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses équivalent et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant aux activités du Centre d'histoire de Montréal, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1183673001

CE18 0729

Vu la résolution CA18 08 0238 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 avril 2018;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédits, entre le Service de la gestion et de la planification immobilière et l'arrondissement de Saint-Laurent, au montant de 514 221,66 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger, situé au 3900-3902, chemin du Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1182410003

CE18 0730

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 57 583 \$ pour la période du 5 mai au 31 décembre 2018 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement du poste de technicien juridique;
- 2- de prévoir un ajustement récurrent à la base budgétaire de 89 449 \$ pour les années 2019 et subséquentes;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1185073002

CE18 0731

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement à l'amiable de 70 000 \$, en capital, intérêts et frais de la poursuite intentée par la Ville de Montréal contre CIMA+, Consortium CIMA+/LBHA et Consortium CIMA+/Dessau et, en contrepartie, autoriser un règlement de 197 000 \$ en capital, intérêts et frais de la demande reconventionnelle intentée par Consortium CIMA+/Dessau contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Chantale Massé, de la Direction des affaires civiles le chèque suivant :
 - 197 000 \$ en capital, intérêts et frais à l'ordre de Consortium CIMA+/Dessau.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1180570002

CE18 0732

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 2 741,92 \$ relative au déplacement de M. François William Croteau, membre du comité exécutif, responsable de la ville intelligente, des technologies de l'information et de l'innovation et de l'enseignement supérieur, afin de participer au Smart Cities New York, qui se tiendra à New York (États-Unis) du 7 au 11 mai 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1183233001

CE18 0733

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le financement de la mise à niveau de l'éclairage des rues », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1181097005

CE18 0734

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) » afin de modifier l'annexe A pour refléter une réorganisation administrative d'une direction du Service de l'eau.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1182839002

Règlement RCE 18-003

CE18 0735

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-177 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 364 895 090 \$ pour financer le projet « Prolongement de la ligne bleue », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1180854002

CE18 0736

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-184 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 9 474 301 \$ pour financer le projet « Complexe immobilier Frontenac », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1180854005

CE18 0737

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain), couvrant la période du 1^{er} mars 2018 au 31 mars 2018, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1184396003

CE18 0738

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2017 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1184390001

Levée de la séance à 10 h 18

70.001

Les résolutions CE18 0697 à CE18 0738 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoît Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville